

## **Le chantier de démantèlement de Chertal débutera mi-février**

**Dans le courant du mois de février 2022, le chantier de démantèlement du site de Chertal débutera. Les travaux de cette première phase du processus de reconversion industrielle seront réalisés par la Société de Démantèlement de Chertal (SDC - Groupe Democom) pour le compte d'ArcelorMittal et dureront 4 années. Ils devraient se terminer en 2026. Les opérations se dérouleront sous le contrôle des autorités et conformément aux termes précis du Permis Unique octroyé en août 2021.**

Le Groupe ArcelorMittal, propriétaire de l'ensemble du site, a décidé de confier le démantèlement de Chertal (phase 1 de la reconversion) à SDC (Martens Democom). Jusqu'à la finalisation des travaux de la phase 1, SDC sera le seul exploitant et le seul interlocuteur des autorités et des riverains.

Le Groupe Martens Democom est un Groupe belge, localisé dans le Limbourg (Genk). Il a développé plusieurs filiales situées en France, au Grand-Duché du Luxembourg et aux Pays-Bas. Il dispose d'une expertise et d'une expérience inégalée dans le domaine du démantèlement industriel, la dépollution de sites et le désamiantage. Il est notamment en charge de la déconstruction de l'aciérie de Gandrange (France), qui était une des plus importantes aciéries en Europe.

Les travaux autorisés par les autorités se limitent à la phase de démantèlement, dans un périmètre précis représentant la moitié de la superficie du site. Ils visent la déconstruction de tous les éléments hors sol, à l'exception du château d'eau, du hall G, des anciens laboratoires et de 21 poches torpilles.

C'est donc mi-février que les travaux débuteront sur le site. Les deux premières semaines seront mises à profit pour l'installation du chantier. Les premiers travaux visibles débuteront début mars.

Ce 26 janvier, une première réunion du Comité d'accompagnement s'est tenue, au Château d'Oupeye. Elle a réuni les autorités, les riverains des communes concernées, SDC et ArcelorMittal. Elle s'est déroulée dans un climat positif et constructif.

*« Tout au long du chantier, je continuerai à veiller personnellement au respect des termes du permis et donc à l'environnement des riverains d'Oupeye, de Visé et de Herstal. Afin de*

*garantir un dialogue régulier avec l'exploitant et de rester à l'écoute des demandes, outre la tenue régulière des réunions du Comité d'accompagnement, une plateforme Internet, une adresse mail et un numéro de téléphone seront mis à la disposition de la population. Ils font partie intégrante du permis », a déclaré Serge Fillot, Bourgmestre d'Oupeye.*

Contact presse : Sabine Huc - 0495 79 69 94

Contact riverains

0476 302650 (accessible de 9 à 16 heures)

[www.sdchertal.be](http://www.sdchertal.be) (en cours de finalisation)

contact@sdchertal.be